

Genre & Action



Bulletin n° 8 - Avril 2009

Réseau Genre en Action
CEAN
IEP de Bordeaux

11 allée Ausone
33607 PESSAC cedex, France

Femmes et économie : enjeux de genre ?

Rosie Westerveld, assistante à la coordination du réseau Genre en Action¹

Malgré de nombreux efforts en faveur de l'égalité des hommes et des femmes, aucun pays au monde n'est parvenu à éradiquer les discriminations et les violences qui persistent et se perpétuent à l'encontre des femmes. Elles demeurent aujourd'hui les principales « victimes collatérales » des mesures législatives et des us et coutumes, qui ne leur donnent pas un égal accès aux services, aux droits et aux opportunités, que ce soit au niveau civil, économique ou politique. Les violences domestiques (coups, viols, incestes, mariages forcés et précoces, etc.) font écho aux violences subies à une échelle plus large, dans le cadre des conflits (guerre, prostitution, mutilations, etc.) et aux mutilations génitales féminines. En dépit de leur place centrale au sein de la famille et de la société, elles sont souvent dépendantes et soumises à leurs maris, qui décident de leurs faits et gestes, ainsi que de leurs droits et surtout de leurs devoirs. Violences, inégalités persistantes et oppressions ne cessent de renforcer les discriminations envers les femmes et les fillettes. Un des facteurs clés qui explique cette forte dépendance des femmes et qui conditionne toute tentative de la réduire, est la dépendance économique des femmes. Leur empowerment économique est une condition sine qua non de leur liberté et de leur accès réel aux droits.

Depuis la « découverte » du rôle économique des femmes, notamment de celles des Suds, et parallèlement aux effets socialement dévastateurs des politiques d'ajustement structurels, l'attention des ONG et des organisations et institutions internationales est braquée sur les femmes, qui se retrouvent au cœur des programmes « d'activités génératrices de revenus » d'abord, puis « d'entrepreneuriat ». Plus récemment, on observe un changement d'échelle des programmes, tenant compte de la place des femmes dans l'économie mondialisée avec sa nouvelle division sexuelle du travail (ouvrières dans les zones franches, migrantes assumant des rôles clés dans ce que l'on qualifie de l'économie du « care », etc.). Leur accès aux ressources nécessaires pour développer leur potentiel économique dans l'économie relève dorénavant d'un pari mondialisé et médiatisé, fer de lance de la Banque mondiale, et dans une moindre mesure de l'ONU et ses diverses agences et programmes, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté

et contre l'accroissement de la paupérisation féminine. Il est vrai que l'enjeu est actuel : les études le démontrent, un rôle actif des femmes dans l'économie nationale permet un meilleur développement du pays et une croissance économique plus soutenue. Nouveau public cible, nouvelle mode, nouvelles priorités ?

Ces dernières années, la situation s'est complexifiée : il est devenu impossible dans certains pays d'acheter de quoi se nourrir, tant les prix se sont envolés et les salaires sont bas. La faim a provoqué des émeutes à travers le monde en 2008 (voir le bulletin n°7 du Réseau), et l'approvisionnement des ménages en nourriture est très préjudicié. Il est donc d'autant plus important de rendre les activités des femmes plus productives et rentables, voire de les renforcer par leur insertion dans l'économie formelle, car ce sont souvent ces activités qui permettent la subsistance des familles.

De nombreuses initiatives sont aujourd'hui à l'œuvre : groupements de femmes, micro-entreprises, formations... les transformations qui s'opèrent « sur le terrain », tangibles dans certains cas, et parfois plus clandestines, sont à l'origine des évolutions sociales, politiques et culturelles qui annoncent plus de libertés et d'indépendance pour les femmes. Les projets qui se réalisent ne sont pas sans occasionner d'importantes répercussions sur les modes de vie et l'organisation communautaire. Pour cela, il est nécessaire que les programmes et les politiques qui soutiennent les activités économiques des femmes les placent au centre des processus de décisions et tiennent compte de leurs expériences et de leurs ambitions dans des contextes où la culture, la religion et les traditions, très disparates d'une région à une autre, présentent des opportunités et des obstacles pour leur développement économique. La valorisation du travail des femmes, que ce soient les tâches domestiques, les travaux familiaux, ou toutes les autres activités qu'elles mènent, est cruciale pour qu'elles accèdent à une pleine reconnaissance de leur rôle économique et à un « mieux-être ».

A travers des initiatives créatives, passionnées, et participatives, il est possible de deviner le dessein de nouvelles relations sociales, l'appropriation individuelle et collective de la politique, et l'apparition d'opportunités qui correspondent aux réalités locales et territoriales que confrontent au quotidien ces « actrices du développement ».

La situation complexe des femmes aujourd'hui : beaucoup de travail, mais peu de droits

Le rapport du PNUD paru le 7 décembre 2005 affirme que, « malgré l'égalité que le droit international accorde aux femmes, malgré les multiples talents de ces dernières et les réalisations à leur actif dans

¹Avec le concours d'Elisabeth Hofmann, coordinatrice du réseau





différentes sphères de l'activité humaine, et malgré leur contribution inestimable au sein de leur famille et de la société, de nombreuses femmes ne sont pas encouragées à développer leurs capacités et à les utiliser au même titre que les hommes. Dans la vie publique, des facteurs culturels, juridiques, sociaux, économiques et politiques empêchent les femmes d'accéder comme les hommes à l'éducation, à la santé, aux opportunités professionnelles, aux droits civiques et à la représentation politique. Dans la vie privée, les schémas éducatifs traditionnels, les dispositions discriminatoires du droit de la famille perpétuent les inégalités et la subordination »².

La division « traditionnelle » du travail oriente les tâches féminines et masculines

Dans nos sociétés de culture patriarcale, le rôle et la position des fillettes sont conditionnés dès l'enfance par une approche dominatrice de l'homme sur la femme. Elles aident très tôt leurs mères, ont moins accès aux services de santé et ne poursuivent pas le même cursus scolaire que les garçons, subissant une déscolarisation précoce – 55% des enfants déscolarisés sont des filles³. Les familles ne voient pas l'intérêt de se défaire d'une main-d'œuvre alors que les jeunes filles ont peu de chances d'obtenir un emploi salarié : investir dans l'éducation des garçons est alors beaucoup plus rentable sur du court à moyen terme. Par ailleurs, une scolarisation longue des femmes entraîne une prise d'indépendance de ces dernières, incompatible avec leur position sociale traditionnelle⁴. En Afrique de l'Ouest et centrale, les taux élevés de redoublement et d'abandon scolaire pour les filles en particulier, s'expliquent par les facteurs géographiques et territoriaux : la sécheresse, les pénuries alimentaires, les conflits armés, la pauvreté, l'absence d'enregistrement des naissances, l'éloignement de l'école, le travail des enfants, le VIH et le sida sont autant de facteurs qui maintiennent les taux de scolarisation à un faible niveau⁵.

Dès leur plus jeune âge, les filles sont reléguées aux activités domestiques et familiales : elles sont chargées de la gestion des foyers (repas, ménage, courses, puisage de l'eau, récoltes, approvisionnement en bois, etc.) et s'occupent de la famille (garde d'enfants, de parents, soins, etc.). Non-lucratives, et non-définies comme « travail », ces responsabilités d'assistantat dévolues « naturellement » aux filles, puis aux femmes, ne représentent aucune valeur productive reconnue, et contribuent surtout à soutenir l'homme dans ses activités rémunératrices.

Cette division des rôles dès l'enfance conditionne les femmes dans leur marge de manœuvre à l'âge adulte, en réduisant leurs initiatives et libertés. Ne bénéficiant pas des mêmes droits fondamentaux que les hommes, elles peuvent se retrouver dans un « cercle vicieux » de dépendance envers leurs époux ou pères, que ce soit financièrement ou socialement. Limitées dans la parole, dans les déplacements, dans les choix maritaux, dans les choix liés à la sexualité, souvent analphabètes, cantonnées à des espaces de vie restreints (dans certains pays, l'espace territorial vécu ne dépasse pas l'échelle du quartier), accaparées par les travaux familiaux et domestiques, elles se retrouvent dans une précarité contraignante. La reproduction est une condition inéluctable pour qu'une femme ait une certaine reconnaissance et d'autres activités s'y ajoutent tant bien que mal. Les mariages forcés en sont une illustration extrême où la fillette, avant même d'avoir atteint l'âge adulte, est déjà réduite à ce rôle reproductif, consolidant l'asservissement de son corps à son conjoint. La division du travail et des tâches est tellement ancienne, elle est inscrite depuis si longtemps dans l'histoire, que cela fait apparaître comme naturel des faits qui, dans la réalité, sont le résultat d'une construction sociale⁶.

Le travail des femmes : non-reconnu et non-valorisé

Même si le taux d'emploi des femmes a tendance à augmenter dans l'absolu, celles-ci continuent d'occuper 60% des emplois informels ou non-rémunérés. En 2005, en Afrique du Nord et en Asie du Sud et de l'Ouest, les femmes détenaient moins de 22% des emplois rémunérés dans le secteur non-agricole. En 2000, les femmes représentaient 84% des travailleurs informels en Afrique subsaharienne et 58% en Amérique latine⁷.

En zone rurale, les femmes sont principalement dévouées aux cultures vivrières : ces activités permettent la satisfaction des besoins de la famille, mais contraignent les femmes à une très grande quantité de travail pour un maigre résultat. Elles travaillent sur les parcelles de leur mari ou de leur père, terres qui ne leur appartiennent pas et sur lesquelles elles n'ont aucun droit ni aucune sécurité, se chargeant des semis et de la récolte. Ce travail fastidieux n'est pas reconnu car il ne concerne que l'espace domestique, et ne répond qu'à une nécessité de subsistance : les hommes s'occupent de l'approvisionnement en matières premières (terres, semis, etc.) et les femmes font la transformation de ces matières, sans création de biens supplémentaires. La commercialisation et la vente sont en général l'objet de l'homme (affaire de négociation et de relations, donc de mobilité spatiale), et dans les rares cas où la femme a l'occasion de se charger de ces responsabilités, les revenus engendrés ne lui reviennent pas.

C'est le cas au Bénin par exemple : le mari octroie parfois à sa femme les terres les plus pauvres qui sont difficilement rentabilisables. Le peu de moyens dont elle dispose la contraint à une charge de travail importante ; la parcelle peut lui être retirée à tout moment⁸.

Le poids de la législation est inhérent à l'oppression de la femme : elle peut se voir refuser le droit à la propriété, ou le droit d'effectuer des transactions financières en son nom propre, ou encore ne pas avoir accès aux crédits (il faut en effet justifier d'une garantie en capital ou en propriété foncière pour pouvoir prétendre à un crédit) ; parfois, elle n'a pas de droit à l'héritage en cas de veuvage ou de divorce, et peut se retrouver démunie d'un jour sur l'autre. On déplore aussi dans certains pays une absence de lois sur le foncier rural, ce qui favorise la multiplication des conflits en milieu rural. Et lorsque ce ne sont pas les législations qui dictent les discriminations que subissent les femmes, les normes coutumières instaurent d'autres rapports de domination.

En ce qui concerne les zones urbaines, les filles suivent en moyenne un cursus scolaire plus long que les filles des zones rurales. Dans certains pays, elles obtiennent un diplôme universitaire, et subissent moins l'oppression des maris ou des pères, en parvenant à s'informer plus facilement de leurs droits : au Maroc néanmoins, les femmes diplômées de l'enseignement supérieur sont en moyenne plus exposées au risque du chômage que les hommes du même niveau de formation. On observe une surpondération du chômage féminin citadin puisque les femmes ne représentent que 21% des actifs occupés, touchant en particulier les plus jeunes et les plus instruites⁹.

Dans les pays du Sud, les femmes vivant en ville pratiquent habituellement un travail plus ou moins lucratif ; pourtant, si elles accèdent à un travail, c'est essentiellement dans des secteurs précaires et très concurrentiels de l'économie informelle qui représentent des contraintes importantes et ne sont que très peu rémunérateurs. Elles sont plus généralement employées dans des petites structures à échelle familiale, dans les domaines de la vente (dans des petits commerces ou dans la rue), la restauration, l'artisanat (la couture, la coiffure, etc.), l'aide aux personnes (soins aux personnes âgées et/ou infirmes), le commerce transfrontalier ou la commercialisation des produits agricoles transformés ou semi transformés.



L'économie informelle – rempart précaire contre la pauvreté extrême

Les femmes sont les principales actrices du secteur de l'économie informelle. Ce secteur, qui représente en Afrique 61% des actifs¹⁰, correspond aux activités économiques dont les bénéficiaires échappent à la comptabilité nationale, et qui se réalisent sans régulation de l'Etat et sans respect des normes législatives. Pendant les années 1970-80, dans les pays où la croissance démographique a explosé de façon inversement proportionnelle à la croissance économique, les populations se sont retrouvées forcées de pallier le manque d'offre d'emploi et le chômage. A cela s'est rajouté la crise de la dette et l'assujettissement des gouvernements nationaux aux institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale) dans le cadre des Plans d'Ajustement Structurel, gouvernements qui ont dû se désengager du secteur public au détriment des services de proximité, d'éducation et de soins (fermeture des crèches, des hôpitaux, etc.). La privatisation de ces services, en parallèle à un phénomène d'urbanisation accélérée, a engendré un déséquilibre social dont les femmes ont payé le prix fort. Des zones géographiques de concentration de personnes se sont révélées, contribuant à renforcer le secteur informel qui s'est structuré et s'est organisé de la forme qui perdure aujourd'hui.

En conséquence, économie informelle rime avec manque de contrôle dans les pratiques et les conditions de travail, et grande vulnérabilité de ses acteurs-trices. La précarité qui s'en suit a un impact sur tous les travailleurs du secteur : salaires, droits et responsabilités aléatoires, danger dans le travail et absence totale de sécurité de l'emploi. Malgré ces constats, le développement de ce secteur est aujourd'hui valorisé dans des pays qui ne peuvent subvenir aux besoins de création d'emplois pour leurs populations : au Burkina Faso, le gouvernement et les institutions internationales se sont rangés aux côtés des ONG dans leur appui aux activités rémunératrices de l'économie informelle ; le FMI et la Banque mondiale espèrent ramener « dans le droit chemin » ces activités qui dérogent à leur contrôle financier, et le soutien qu'ils proposent se base sur une formation orientée « commercialisation, gestion et concurrence » pour que les bénéficiaires s'intègrent à court terme dans l'économie de marché.



Du « travail invisible » au travail reconnu : structuration des mouvements et obstacles

Les femmes ont davantage de difficultés à convertir leur labeur en travail rémunéré, et à faire en sorte qu'il rapporte des revenus plus élevés, plus stables, leur permettant de couvrir les besoins vitaux de tous ceux qui sont à leur charge. Elles font partie « du secteur invisible de l'économie informelle¹¹ » et peinent à accéder à du « travail décent ».

« Ce n'est qu'ensemble que nous allons devenir autonomes !¹² »

La notion de travail décent selon le Bureau International du Travail (BIT)

Le travail décent résume les aspirations des êtres humains au travail - leurs aspirations à accéder à un emploi et à une juste rémunération, à jouir de droits, de moyens d'expression et de reconnaissance, à bénéficier d'une stabilité familiale et d'un développement personnel, de justice et d'égalité entre les sexes. Ces diverses dimensions du travail décent sont les fondements de la paix dans les communautés et la société. Le travail décent reflète les préoccupations des gouvernements, des travailleurs et des employeurs qui, ensemble, donnent à l'OIT une identité tripartite unique en son genre.

Le travail décent peut s'appréhender à travers quatre objectifs stratégiques : les principes et droits fondamentaux au travail et les normes internationales du travail ; les possibilités d'emploi et de rémunération ; la protection et la sécurité sociales ; le dialogue social et le tripartisme. Ces objectifs valent pour tous, hommes et femmes, dans l'économie formelle ou non, qu'ils occupent un emploi salarié ou travaillent à leur compte, dans les champs, les usines ou les bureaux, à domicile ou à l'extérieur.

Le travail décent est au cœur des efforts pour éradiquer la pauvreté, il est un moyen de parvenir à un développement durable, équitable et fédérateur. L'OIT s'efforce de développer la dimension de travail décent dans les politiques économiques et sociales, en partenariat avec les principales institutions du système multilatéral et les acteurs majeurs de l'économie mondiale.

www.ilo.org/global/About_the_ILO/Mainpillars/52_FR

Nouvelles structurations de la société civile

Si les « travailleuses de l'ombre » sont des actrices incontournables de l'économie, elles aspirent néanmoins à une reconnaissance dans la réalisation de leurs activités. Que ce soit en ville ou à la campagne, la similitude des activités réalisées et des problèmes rencontrés au sein de mêmes communautés les a poussées à se regrouper pour un meilleur accès aux crédits, à la formation, aux intrants, aux filières, ... aux droits réels. Des groupements ont ainsi émergé, et se sont structurés : fruits de rencontres et d'échanges entre les femmes qui souhaitent faire des économies d'échelles et se constituer en masse critique pour l'obtention des prêts, ils sont des espaces d'invention et de créativité, où elles peuvent reprendre les rênes de leur vie. Petit à petit, ces groupements ont pris des formes diverses, se spécialisant dans certaines activités traditionnelles ou se constituant en organismes d'épargne sociale/communautaire avec pour but de soutenir les projets individuels (domaine privé et/ou professionnel) des actrices.

Les groupements adoptent des formes très hétéroclites : du regroupement féminin villageois aux réseaux régionaux transfrontaliers, ils représentent des membres et des contextes très disparates. Cette hétérogénéité explique en partie le manque de statistiques et la complication d'appréhender une vision globale de l'existant.

Ces groupements, quelles que soient leurs formes – coopératives, associations, fédérations, etc. – ont tout de même certains traits communs : ils assurent la mutualisation des ressources humaines, financières ou matérielles, et du temps, cela dans le but d'augmenter les rendements et la rentabilité des machines et des activités. Cette mise en commun permet de garantir un revenu plus régulier aux femmes : les cultures sont optimisées par l'apport de la technologie, et les petits commerces sont plus facilement ravitaillés pour un plus grand nombre de bénéficiaires. Par ailleurs, elles peuvent souvent diversifier leurs produits et ainsi répondre plus aisément aux demandes locales, tout en conservant des prix attractifs et abordables.

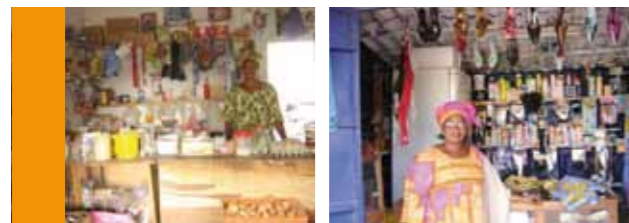
L'enjeu central des groupements est l'accès au foncier et à la propriété pour les cultures ou pour l'installation des commerces : si les femmes ne parviennent pas à obtenir d'espace réservé à leurs activités, il leur est difficile de dépasser l'échelle de la production/commercialisation individuelle. La mise en commun des biens et la possession de terres/commerces sont des critères importants dans l'appropriation des projets, ainsi que pour se défaire de l'espace uniquement domestique. C'est le

² Arab Human Development, Empowerment of Arab Women, Rapport de la situation de la femme arabe, PNUD, 2005
³ Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, Objectifs du Développement pour le Millénaire, Rapport 2008
⁴ Inégalités de genre inhérentes à la division sexuelle du travail : exemple en milieu rural guinéen, Aurélie Goudard, Véronique Petit, 2005
⁵ Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, Objectifs du Développement pour le Millénaire, Rapport 2008

⁶ L'oppression spécifique des femmes, une construction sociale, Jacqueline Henin, http://www.penelopes.org/xarticle.php?id_article=5279
⁷ Déclaration de M. Kemal Dervis, Administrateur du PNUD, ONU : <http://www.un.org/french/events/women/iwd/2008/pnud.shtml>
⁸ D'après Palabres/as n°13, Femmes rurales et accès à la terre. Le monde selon les femmes, 2005
⁹ Genre et activités économiques au Maroc, la persistance de la précarité dans l'activité féminine – Livre Blanc, Nadira Barkallil, p.43, 2005

¹⁰ Tendances de l'emploi en Afrique, Bureau International du Travail, Avril 2007
¹¹ Selon le Bureau International du Travail, le BIT
¹² D'après Palabres/as n°15, Femmes et microcrédits, Voix Libres Bolivie, Le monde selon les femmes, 2007

cas du groupement de femmes « Solidarité de Kandé-Comé » au Bénin, où l'union a permis la location de terres communes, pour lesquelles elles paient des redevances périodiques ou qu'elles ont prises en métayage. Les femmes réservent deux journées par semaine pour les travaux en commun ; elles mènent à échelle individuelle des activités parallèles pour subvenir aux besoins de leur famille. Les produits réalisés sont aujourd'hui reconnus à l'échelle nationale¹³.



■ L'entrepreneuriat féminin : micro-entreprises et petites entreprises

La création d'entreprises dirigées par des femmes est un phénomène qui date des années 1980-90. Au Maroc, les experts ont estimé que le nombre de femmes entrepreneures qui possèdent ou dirigent une société dans les différents secteurs de l'activité économique se monte à 5.000 et constitue environ 0.5% de l'emploi des femmes dans le secteur formel et environ 10% du nombre total des entreprises (les statistiques ne citent pas le secteur informel). La proportion d'entreprises employant plus de 100 salariés est en moyenne plus élevée parmi les entreprises qui appartiennent à des femmes (31%) que parmi les entreprises dirigées par des hommes (24%)¹⁴.

Pour ce qui est des micro-entreprises, un grand nombre d'entre elles créées dans les pays du Sud dépendent de l'initiative de femmes. Selon le BIT, elles seraient caractérisées par la facilité d'accès aux activités, le recours aux ressources locales, la propriété familiale des entreprises, l'échelle restreinte des opérations, des techniques à forte intensité de main-d'œuvre, des qualifications acquises en dehors du système scolaire par l'apprentissage, et des marchés échappant à toute réglementation. Par ailleurs, 90% de ces micro-entreprises sont financées par l'épargne personnelle¹⁵.

Il importe de différencier les micro-entreprises selon leur envergure : les « entreprises de survie », dont le capital est inférieur à 50 000 FCFA (75 euros) ; les « entreprises émergentes », dont le capital est compris entre 50 000 et 200 000 FCFA (75 à 300 euros) ; et les « entreprises à potentiel de croissance », dont le capital est compris entre 200 000 et 2 millions FCFA (300 à 3000 euros¹⁶). La production de ces micro-entreprises s'adressent principalement aux marchés locaux et nationaux (l'exportation est rare, sauf lorsqu'elle concerne certains marchés internationaux : l'huile d'argan produite par les femmes du Maroc est très demandée en Europe pour la production de cosmétiques).

C'est donc au niveau local que les femmes entrepreneures jouent un rôle essentiel, et qu'elles se confrontent aussi aux principaux obstacles : au Cameroun, elles ont un accès limité aux moyens de production, de financement et à l'encadrement technique, ce qui limite drastiquement leur potentiel de croissance et de développement. La quantité de formalités administratives, le manque de compétences techniques et la méconnaissance des débouchés et des marchés locaux font de la création des micro-entreprises un chemin semé d'embûches. Par ailleurs, les contrôles et restrictions qu'elles reçoivent en font une procédure intimidante car elles se sentent menacées par les démonstrations de pouvoir excessif (contrôles à

tant va, restrictions budgétaires, lenteur des systèmes administratifs, etc.¹⁷). Au Mali, elles sont en grande partie des micro-entrepreneures plus que des petites entrepreneures (39%). La différence est capitale puisque les femmes restent majoritaires dans les secteurs informels et précaires, au sein d'activités génératrices de revenus à échelle très « micro ». Leurs activités sont concentrées dans la fabrication d'aliments, de textiles, d'habillements, et dans la fabrication de savons et de produits cosmétiques, sans parfois aucune conscience des effets dévastateurs pour leur santé et leur environnement¹⁸.

Se pose également la question cruciale de l'accès au capital, dont la réponse – le microcrédit – constitue aujourd'hui la face émergée médiatique de la thématique des femmes actrices de l'économie. Une littérature importante existe sur la question « femmes et microcrédit », et malgré l'engouement quasi-généralisé véhiculé par les media, des voix critiques se font entendre¹⁹. L'accès au crédit est certes un goulot d'étranglement important pour beaucoup d'entrepreneures, mais pas le seul. Le microcrédit n'est pas la solution miracle que l'on veut nous « vendre », surtout si elle demeure une prestation isolée, sans un accompagnement plus large des actrices concernées, et surtout pas pour les femmes « les plus pauvres des pauvres ». Au mieux, les programmes de microcrédits font office de « coup de pouce » pour le développement local, en renforçant les maillages entre les structures existantes et en promouvant les activités traditionnelles et territoriales.

Au-delà du simple aspect financier, les programmes de microcrédit touchent des secteurs aussi hétéroclites que l'agriculture (groupements villageois, coopératives paysannes, organisations professionnelles agricoles), l'artisanat (groupements d'artisans, associations artisanales féminines), le financement de l'économie sociale (mutuelles d'épargne et de crédit, banques villageoises), la protection sociale (mutuelles de santé, caisses de santé primaire). Dans beaucoup de cas, le microcrédit passe par des groupements solidaires pour remplacer les garanties manquantes et ce cadre collectif crée une réelle valeur ajoutée pour un empowerment plus qu'économique des entrepreneures. Ainsi, dans l'idéal, les institutions de microfinance contribuent non seulement au renforcement des micro-entreprises, mais aussi à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base – délaissés par les Etats –, aux soins de santé, aux services de planification familiale et à l'eau potable.

■ Femmes employées : syndicalisme et mouvements militants

Il est à la mode de valoriser l'initiative et la créativité féminine. Comme une surenchère à la négation de la féminisation de la pauvreté. En raison de cela, les femmes employées sont trop souvent oubliées dans les rapports, les études et les statistiques sur les femmes actrices de l'économie ; elles ne sont pas au centre des programmes actuels (ni de ce bulletin). Cette approche contribue aussi à engendrer une stigmatisation de l'« immense désir de participer » des femmes²⁰.

En dehors du secteur public, les femmes employées sont les premières victimes des conditions de travail déplorables, car elles n'ont pas de sécurité en cas de maternité, de congés, de maladies, etc. Elles ne sont pas non plus soumises à un régime de sécurité sociale, et, souvent, elles ne bénéficient pas d'une assurance (les employeurs souscrivent à un nombre donné d'assurances non-nominatives par entreprise, largement en dessous du réel nombre d'employé-es, et en cas d'accident, les assureurs s'arrangent avec les employeurs). La tendance est aussi aux discriminations à l'embauche, comme c'est le cas en Guinée, où les patrons préfèrent engager des hommes au détriment des femmes, même s'ils reçoivent des aides gouvernementales en faveur du recrutement des femmes (ils conservent alors ces aides, mais sans respecter les conditions de ces allocations). Dans le secteur public, les conditions sont meilleures, mais là aussi, elles se trouvent fréquemment en bas de l'échelle hiérarchique, avec des contrats plus précaires et des promotions plus difficiles que leurs collègues masculins.

Au Rwanda, les sections féminines des organisations de travailleur-es déplorent l'insuffisance de formation syndicale, la non-représentation des femmes dans les instances décisionnelles, la stagnation du

nombre des membres syndicalistes, et le manque de formation sur les normes relatives à l'égalité entre les sexes. Pour pallier ces manques, des stratégies²¹ se mettent en place, focalisées sur le renforcement de l'égalité de genre dans les entreprises et au niveau des organisations d'employeur-es et de travailleur-es, et leur capacité à intégrer la dimension genre dans toutes leurs activités.

D'autre part, un réseau comprenant le Maroc, le Mali, le Sénégal et la Mauritanie est en train de créer un centre de formation des femmes syndicalistes en Afrique, axé sur la formation du leadership syndical féminin, cela pour le renforcement des syndicats, les droits des femmes, la convention internationale du travail, la recherche et des études sur le syndicat féminin dans les quatre pays respectifs, etc²².

Une autre évolution intéressante est la structuration des employées domestiques, (par exemple en Namibie, en Afrique du Sud et aux Philippines) et d'autres travailleuses du « care » (soins à la personne, aux membres des familles) en Afrique de l'est par exemple. Elles rendent ainsi un peu plus visible le travail effectué dans la sphère privée, peu ou pas rémunéré²³.

Les enjeux de la syndicalisation croissante des femmes est de taille : elles permettent en effets d'aborder et de dénoncer des questions cruciales, telles que la protection sociale, la sécurité et la santé au travail, les luttes contre le VIH/SIDA, la formation professionnelle, les droits fondamentaux au travail, tout cela pour que les capacités institutionnelles en matière d'égalité de chance pour les femmes et les hommes du secteur privé soient renforcées et opérationnelles.

Les enjeux de l'alphabétisation et de la formation pour l'autonomisation des femmes : le cas au Sud-Kivu, en République Démocratique du Congo

La situation en République Démocratique du Congo est complexe : des conflits et crises économiques à répétition ont provoqués un climat de méfiance et une recrudescence du chômage masculin, due au départ des hommes à la guerre et des fermetures successives des commerces. A cause de l'absence de leurs maris, les femmes se sont retrouvées à être les seules pourvoyeuses financières des ménages, et se sont donc largement investies dans l'économie informelle (vente sur les marchés, sur les trottoirs, ou pratique de l'agriculture urbaine/périurbaine).

Aujourd'hui, le sous-emploi engendre une précarisation accrue des foyers. La féminisation de la main-d'œuvre, ainsi que les violences et les viols à l'encontre des femmes, freinent les processus de reconstruction, et de réhabilitation des milieux de vie. Pour cela, l'ACOPAD (Action Communautaire pour la Paix et le Développement) mène des activités en direction de personnes vulnérables (femmes et jeunes filles rurales, femmes et filles abandonnées, veuves, analphabètes, enfants orphelins), dans le but notamment de la défense des droits, de l'amélioration des conditions socio-économiques et pour un meilleur accès des filles à l'instruction.

En effet, les femmes qui s'investissent dans les activités génératrices de revenus rencontrent d'immenses difficultés liées à l'analphabétisme et au manque d'instruction. Il est primordial qu'elles acquièrent des connaissances pour faire face aux impératifs de la commercialisation et de la production. Néanmoins, il est essentiel aussi qu'elles intègrent des compétences pour affronter les contraintes contextuelles : les méthodologies pour la résolution pacifique des conflits et les formations pour le travail en groupe et la promotion de la paix, sont des aspects primordiaux pour la réussite des initiatives féminines.

C'est là que réside la richesse de l'accompagnement transversal des femmes : ne pas seulement chercher la croissance économique, mais tendre plutôt vers l'intégration sociale, culturelle et politique en vue d'une égalité effective entre les hommes et les femmes.

ACOPAD, claudemahano@yahoo.fr

Que ce soit au sein d'associations, de coopératives, d'entreprises ou de syndicats, ces femmes sont souvent confrontées à la nécessité de maîtriser des compétences et des techniques en rapport avec la production et la commercialisation, qui nécessitent un accompagnement transversal pour des résultats concrets. En effet, elles sont souvent exclues des discussions ou interactions concernant les activités économiques, et elles se lancent dans leurs projets avec des informations limitées ou inadéquates. De plus, les compétences requises en gestion, comptabilité, et commerce sont difficilement accessibles à des personnes n'ayant pas suivi de formation et ayant un faible niveau de scolarisation. Si elles ne sont pas appuyées, elles sont rapidement confrontées à des obstacles pouvant s'avérer insurmontables : endettement, production en chute, manque de débouchés, etc.

Pour être opérationnelles, il est important qu'elles suivent des formations techniques (alphabétisation, formations professionnelles pour comprendre les rouages économiques et pour s'investir dans les marchés locaux, comptabilité, gestion d'équipe, etc.) qui englobent aussi une approche sociale (droits humains, du travail, expression en public et regain de confiance en soi, contraception, maladies, etc.). Pour cela, les groupements se réfèrent à des structures déjà existantes ou à des organisations internationales qui les soutiennent notamment dans la structuration interne et opèrent à ce titre une sorte de tutelle (soit dans l'octroi des sommes initiales pour débiter les crédits, soit dans l'animation de formations de formatrices).

Enjeux et perspectives pour un empowerment effectif des femmes

■ Hostilité de l'environnement, contextes sociétaux et politiques Limites personnelles, et hostilités familiales et sociales

Une division sexuelle des rôles depuis la naissance, des violences à répétition, une vie dédiée aux autres : voici la construction sociale de la subordination. La plongée dans un nouveau monde d'autonomie s'avère parfois une très grande épreuve pour des femmes non-instruites, qui manquent de confiance en elles, ne savent pas parler en public et qui ne connaissent pas les rouages administratifs, législatifs et juridiques. Elles sont vulnérables car facilement intimidables et sensibles aux menaces : elles en arrivent à être leurs propres adversaires, de par leur peur du risque, la méconnaissance de leur propre potentiel, leur manque de concertation, les excès de prudence ou hésitations²⁴.

De surcroît, les femmes ne se sentent pas toujours légitimes lorsqu'elles pratiquent des activités génératrices de revenus, notamment parce que la ligne entre travail domestique et activités économiques est peu marquée. Certains hommes en viennent à nier les apports économiques des femmes au ménage, ce qui conduit d'ailleurs souvent à la négation de leur travail tout court.

Dans certaines situations, l'autonomisation financière des femmes soulève des tensions sociales. Comme le cite Nadereh Chamlou²⁵, « dans la plupart des régions du monde, l'image classique de l'homme est celle du soutien de famille. Au Moyen-Orient, c'est plus qu'une image, c'est la loi²⁶ ». L'« argent des femmes » est souvent la source de violences conjugales, qui peuvent se manifester par des agressions physiques et/ou psychologiques à l'encontre des femmes²⁷. Les incidents à l'égard des femmes, liés à la violence et aux blessures qui en découlent, peuvent avoir pour effet une perte de revenus équivalente à 25% à 30% du budget mensuel des ménages pauvres (difficile accès aux soins et conditions de travail plus compliquée à cause des distances à parcourir et du travail physique à fournir).

L'hostilité de l'environnement représente également un obstacle : que ce soit au sein de la communauté ou au sein de la famille, les jalousies, les peurs et les incompréhensions qui se manifestent face à la prise de risque des femmes peuvent les exposer à des résistances qui découlent sur l'anéantissement des projets entrepris. En premier lieu, car la prise d'initiative féminine peut signifier un questionnement social de l'ordre établi, et notamment de la suprématie de l'homme sur la femme. En second lieu, la perception patriarcale de la détermination des rôles

¹³Femmes rurales et accès à la terre, Palabres/as n°13, 2005

¹⁴Genre - Entrepreneuriat - Accès aux Marchés (GEM), Résumé du Programme au Maroc, Groupe de la Banque mondiale, 2005

¹⁵Micro-entreprises et microfinance en Afrique. Le soutien aux entreprises dynamiques : une arme efficace de lutte contre la pauvreté, Jean-Luc Camilleri, Institut Thomas Moore, n°4, 25 janvier 2005

¹⁶Idem

¹⁷Les facteurs qui affectent les entreprises féminines : Perspectives de croissance, le cas du Cameroun, Lois Stevenson et Annette Saint-Onge, OIT, 2007

¹⁸Le réseau des entreprises, Reso-femmes : <http://www.reso-femmes.org/microentreprises.html>

¹⁹Voir par exemple « Microfinance et Genre : Des nouvelles contributions pour une vieille question », ADA Dialogue n° 37, Luxembourg, mai 2007

²⁰De gré ou de force, Les femmes dans la mondialisation, Jules Falquet, 2008

²¹Projet pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes dans le monde du travail (Projet GENDER) de l'Organisation Internationale du Travail

²²Radio Steve Bantou Biko : <http://www.rsbito.com/Bientot-un-centre-de-formation-des-1884.html>

²³Voir Kit Actu http://www.bridge.ids.ac.uk/reports_gened_cop.html#Care (traduction en Français en préparation)

²⁴Femmes et économie : quels enjeux ? Pratiques économiques solidaires : entre résistance et justice sociale, Isabelle Guérin, chantier « Femmes et économie », septembre 2005

²⁵Coordonatrice principale en matière d'égalité des sexes pour la Région Moyen-Orient et Afrique du Nord à la Banque mondiale

²⁶Réduire les inégalités des sexes pour favoriser l'esprit d'entrepreneuriat, Banque mondiale, 2005

²⁷Genre et activités économiques au Maroc, La persistance de la précarité dans l'activité féminine - Livre Blanc, Nadira Barkallil, Projet Genre, 2005

est remise en cause, car la place centrale de l'homme en tant que chef de famille est instable, entraînant aussi une certaine perte de repères inavouable de sa part. Les femmes paient souvent un lourd tribut pour ce dépassement de leurs rôles traditionnels. Et, si l'époux ne consent pas à l'autonomisation sociale et financière de sa femme, il peut user de violences physiques et/ou psychologiques pour l'en empêcher. En dernier recours, il lui reste le divorce : il sera le seul gagnant de l'histoire.

La dépendance envers les hommes se poursuit

Du fait de la division sexuelle du travail, les femmes sont dépendantes des activités masculines, car elles peuvent difficilement développer une activité économique sans le concours ou l'appui d'un homme : en Afrique de l'Ouest, pour louer des terres en milieu rural, il est nécessaire d'obtenir l'accord des hommes ; pour solliciter un crédit, il faut pouvoir justifier d'un accès au capital ; les activités commerciales les plus lucratives sont difficilement accessibles aux femmes... La question se pose aussi pour le contrôle sur les bénéfices que les femmes génèrent : peuvent-elles décider librement de l'utilisation qu'elles feront de l'argent gagné ? Nombreuses sont les marchandes qui paient les services d'un collecteur qui fait le tour de ses clientes en fin de marché pour collecter leurs recettes de la journée, les mettant ainsi à l'abri de sollicitations diverses et permettant une certaine accumulation. Par ailleurs, les évaluations de projets de microcrédit ont révélé que dans certains cas, la crise économique aidant, les hommes réduisent proportionnellement leurs propres efforts de travail rémunéré. Quand la rémunération générée par la femme ne fait que remplacer la baisse des revenus du mari, le résultat en termes d'amélioration du bien-être familial est nul.

Dans un contexte globalisé de paupérisation, touchant les femmes plus encore que les hommes, les femmes s'avèrent de plus en plus souvent seules à soutenir les familles, et cela à la suite du désengagement de l'époux aux questions domestiques, à cause des migrations masculines qui s'opèrent des zones rurales en direction des villes, des divorces, des guerres, de la répression (emprisonnements ou disparitions) ou de la mort du conjoint. Le nombre de « femmes chefs de famille » - juridiquement ou de fait - est en augmentation. Ces ménages sont particulièrement vulnérables parce qu'il n'y a souvent qu'une seule personne adulte, devant jongler entre le travail rémunéré et les tâches familiales, tout en faisant face aux discriminations à leur égard, comme exception à la norme des unités familiales dirigées par un homme (même si cette norme semble dans certaines zones plus un mythe qu'une règle). Dans des ménages où l'époux est présent, les femmes doivent jongler entre leurs responsabilités familiales, les travaux domestiques, et les activités génératrices de revenus qu'elles entreprennent. En effet, si les hommes acceptent que les femmes s'éloignent du foyer, ils ne sont absolument pas disposés à compenser le manque de temps de leurs épouses pour la réalisation des tâches domestiques. Les femmes sont conditionnées et se doivent de « prouver » que leurs nouvelles libertés ne se font pas au détriment de leurs rôles plus traditionnels. Cette « non-élasticité de la répartition des rôles » entraîne une véritable surcharge de travail, car elles abattent une triple-journée, sans avoir de moments pour se reposer (sans mentionner la pratique d'un quelconque loisir), ce qui a un impact sur leur état de santé. Elles font face à des conflits de temps, d'énergie, de ressources et à des barrières culturelles et institutionnelles : c'est un phénomène alarmant qui accompagne l'augmentation des responsabilités et activités des femmes.

Les études réalisées le soulignent : le « budget-temps » de la femme est bien plus élevé que celui de l'homme, c'est-à-dire que la femme travaille beaucoup plus (la production « domestique » représenterait environ 70% de la production totale des biens et services), pour un moindre gain d'argent. Au Tchad, les femmes dédient 63 heures en moyenne par semaine aux travaux domestiques. Il n'est donc pas étonnant que, malgré un meilleur accès des femmes aux sources de revenus, dans les Pays du Sud, près des deux tiers d'entre elles évoluent dans un emploi vulnérable (précarité, faible rémunération, productivité réduite).

Inadéquations administratives et juridiques

Les initiatives économiques féminines se confrontent non seulement à des résistances sociales, mais aussi à des incohérences ou inadéquations qui entravent à leur réussite. La concrétisation de ces expériences se heurte à de nombreux gouffres administratifs, tels la lenteur ou absence des services, le manque de statuts ou de cadre législatif, les procédures d'enregistrement. En plus des difficultés liées à l'accès aux crédits et à la propriété, les conditions draconiennes imposées par les organisations publiques, parapubliques ou non gouvernementales pour prétendre à des aides financières ou techniques, rebutent de nombreuses femmes ; tout comme l'accès limité aux ressources productives (capital, temps de travail et technologies) ainsi que les problèmes de transport, et le manque de connaissances des lois du marché.

Par ailleurs, il existe une « culture du résultat » à l'œuvre chez les bailleurs et organisations internationales : la recherche de rentabilité et de productivité s'applique à tous les projets, y compris les projets à caractère social et/ou de développement local. Pour tout appui des ONG ou institutions internationales à des projets locaux ou nationaux, s'en suivent une quantité de rapports, de comptes-rendus et de justifications qui ne s'accordent pas avec les réalités spatio-temporelles vécues par les femmes. Les exigences et attentes pyramidales peuvent être des contraintes rebutantes à la participation des femmes dans les activités économiques.

Enfin, malgré un focus politique sur les questions du genre, la mise en route des programmes et leurs effets en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes tardent à démontrer que de réels changements sociaux sont en cours. Certes, des évolutions sont soulignées dans les rapports officiels, mais l'expérience de terrain révèle souvent d'autres réalités.

■ Vers un véritable empowerment de la femme

L'empowerment vient aussi, voire surtout, du terrain. Les exemples sont nombreux des mouvements qui œuvrent en faveur de l'empowerment de ses membres dans un sens large. L'empowerment économique est un des aspects clés de leurs efforts, car il favorise, parfois même il conditionne, d'autres aspects de l'empowerment, comme une plus grande confiance en soi, un engagement politique pour défendre ses propres intérêts, un réseautage donnant lieu à un plaidoyer efficace à tous les niveaux, du budget communal jusqu'aux négociations internationales sur le commerce et les finances (comme par exemple à Accra en septembre 2008, où le « Forum des femmes » a permis de contribuer à la déclaration du « Forum de la société civile » portant ainsi une voix intégrant les enjeux de genre dans ce « Forum de Haut niveau » sur l'efficacité de l'aide).

Inclure la dimension genre dans les politiques et les programmes

L'enjeu de l'égalité des sexes selon le PNUD : « La promotion de l'habilitation des femmes par le biais de la gouvernabilité démocratique, la décentralisation et la participation de la société civile et par le biais du développement des capacités des femmes par la formation, le partage de connaissances et l'établissement de réseaux »²⁸.

L'orientation des projets vers un public exclusivement féminin ou masculin peut contribuer à créer un effet contraire à celui souhaité au prime abord : la détermination d'un public « au détriment » d'un autre renforce parfois les conflits sociaux. Pour ce qui est des programmes tournés vers la promotion du genre, l'OCDE insiste : les femmes doivent être intégrées aux projets au même titre que les hommes. Une approche non-inclusive des deux sexes ne prend pas en compte la complexité des réalités sociales et peut porter défaut aux projets et programmes. Il est nécessaire de travailler sur les actrices et leur environnement. Ainsi, l'OCDE parle d'un « leadership communautaire », en faveur notamment d'une implication accrue des citoyens dans les processus de prise de décisions, grâce à l'augmentation des compétences des communautés à interagir auprès des autorités locales. L'importance est que les citoyens soient également capables d'assurer une démocratie effective, et qu'ils y soient également représentés. A ce titre, il importe que les femmes

soient représentées à tous les niveaux politiques, en dépassant le fonctionnement patriarcal étatique. Les mouvements et groupements de femmes sont des espaces importants pour relayer la voix de la société civile. Néanmoins, la reconnaissance de leur action n'est pas toujours à la hauteur de leurs efforts.

En 2006, le Rwanda se situait au premier rang mondial de la représentativité des femmes au parlement (48,75%) ; dans bien d'autres pays africains, les femmes ont désormais acquis des sièges en politique. Toutefois, au niveau du Maghreb, une étude a démontré que l'Algérie est classée à la 120^{ème} place dans le monde en termes de représentation politique de la femme au sein du Parlement, avec ses deux chambres, loin derrière la Tunisie qui arrive en 36^{ème} position et le Maroc à la 94^{ème} place²⁹. La responsabilité politique des femmes joue sur la transformation des rapports qu'elles entretiennent avec leur environnement social et culturel, surtout pour faire avancer leur droit à la citoyenneté et à l'égalité, y compris leurs droits économiques.

L'empowerment des unes ne doit pas se faire au détriment d'autres femmes

L'autonomisation des femmes soulève bien des contraintes familiales, comme il a été vu en amont. La surcharge de travail peut créer des déséquilibres qui influencent ensuite sur la réalisation des travaux domestiques et des tâches familiales. Néanmoins, comme il l'a été constaté en Guinée et dans d'autres pays, les femmes ayant le plus d'activités leur offrant un revenu monétaire sont des femmes mariées dont les enfants sont assez âgés pour pouvoir les aider dans les travaux ménagers. Alors, elles peuvent faire du commerce³⁰.

Mais cela veut aussi dire que la réalisation de ces activités requièrent la présence des enfants – et surtout des filles –, et donc leur déscolarisation précoce, ce qui au final reproduit le cercle vicieux qui mène aux inégalités hommes/femmes. Dans d'autres cas, se met en place un trafic de fillettes rurales, qui partent à la ville s'occuper des ménages de parents éloignés sans contrat de travail et sans rémunération ou qui sont vendues pour effectuer des travaux domestiques (l'UNICEF estime à 200 000 le nombre d'enfants retenus en esclavage en Afrique centrale et occidentale). La dominante patriarcale de certaines sociétés et la discrimination à l'égard des jeunes filles expliquent aussi que leur exploitation dans le commerce sexuel ou dans les travaux domestiques soit, dans une certaine mesure, considérée comme « normale ».

L'indépendance de certaines femmes peut-elle s'acquérir au détriment d'autres, plus faibles et vulnérables ? Un renforcement du rôle économique des femmes et les contraintes sur le budget-temps qui viennent avec appellent à une vigilance pour ne pas reproduire les inégalités femmes/femmes, alors qu'on s'applique à lutter contre les inégalités hommes/femmes. La militance pour un meilleur accès aux droits, aux opportunités et pour l'empowerment des femmes engage aussi au développement d'une conscience collective féministe qui englobe toutes les discriminations subies par toutes les femmes opprimées, indépendamment de leur âge, de leur statut socioéconomique, voire de leur nationalité (dans certains pays d'Asie ou de la région du Golfe, les femmes économiquement actives peuvent faire appel à des migrantes pour assurer les tâches domestiques). Une meilleure reconnaissance du travail du « care », une plus forte structuration des femmes actives dans ce secteur et leur intégration dans des mouvements plus large est nécessaire afin de permettre à terme l'accès aux droits pour toutes et pour tous.



Femmes rurales, des locomotives pour un développement durable : l'exemple des femmes sénégalaises des communautés rurales de Pire et de Diender

La politique de développement économique du monde rural au Sénégal n'a pas su profiter pleinement à la femme qui est particulièrement touchée par la pauvreté, la malnutrition et l'exclusion sociale. Dans les communautés rurales de Pire et de Diender (proches de Dakar), les femmes ont le monopole de la commercialisation des produits maraichers dans les marchés relais comme dans les marchés de gros ; elles occupent aussi une bonne place dans le commerce du manioc. Le contrôle qu'elles exercent sur le commerce des fruits et légumes est leur seule alternative pour participer dans la gestion des ressources de ce territoire.

Les principaux obstacles identifiés sont la difficulté de l'accès au crédit pour les activités féminines génératrices de revenus, et le fait que, si quelques femmes exploitent des lopins de terres qui appartiennent à leur mari, la plupart d'entre elles louent les périmètres qu'elles exploitent, renforçant leur dépendance et leurs dépenses en faveur de personnes tierces.

FEEDA (la Fédération Femme, Education, Eau et Développement en Afrique) vise à l'amélioration des conditions de vie de celles-ci, notamment par leur accès à la terre pour l'augmentation de leurs revenus. Pour cela, elle met en place une démarche combinatoire, en associant les formations techniques, sociales et politiques :

- techniques parce que les règles sont nécessaires (apprentissage des législations et des procédés commerciaux) ;
- sociales parce que les règles donnent lieu à une négociation ;
- politiques parce que les règles négociées entrent dans le cadre d'un projet de société partagé par le plus grand nombre, œuvrant pour la lutte contre la pauvreté.

Une démocratie effective dans le respect des règles de la bonne gouvernance, à échelle locale et nationale, n'est envisageable que si les habitantes de ces zones connaissent leurs droits et devoirs de citoyennes. Cela permet une contribution décisionnelle plus importante, notamment dans la gestion des questions publiques, la participation à la réduction des disparités sociales et le renforcement de la participation des femmes dans la prise en charge de leurs problèmes, de la gestion concertée de leur environnement et de la communication sociale.

Aujourd'hui, les femmes de la Fédération ont une capacité de production qui leur permet d'accéder aux prêts. L'impact de ces crédits est plus que palpables dans les zones ciblées : de petits commerces se sont ouverts, et les femmes sont plus conscientes de leur rôle et de leur pouvoir de décision en tant que citoyennes, tout en étant sensibilisées aux questions économiques et commerciales, ainsi préparées au fonctionnement des marchés locaux.

FEEDA, feedasenegal@yahoo.fr

Au-delà de la dimension financière et économique, la question sociale et politique est donc inhérente au rôle économique des femmes. Il importe aujourd'hui de tendre vers une amélioration des conditions de travail, pour éviter aux femmes les situations complexes de surcharge dans lesquelles elles se retrouvent fréquemment. L'intégration de la dimension genre dans les projets et des institutions est une clé pour opérer de véritables changements sociaux ; dans ce but, renforcer l'appareil statistique et les dispositifs de suivi-évaluation est essentiel pour mesurer les réelles évolutions.

Pour avancer dans la lutte contre la pauvreté dont l'égalité des femmes et des hommes est un élément central, il est important de renforcer les femmes actrices économique dans le but d'accéder à un travail réellement « décent ». C'est la base d'une approche équilibrée pour une action qui réponde à la fois aux attentes persistantes d'emploi décent des individus et à l'impératif de développement durable, socialement et écologiquement. Inclure les êtres humains - toutes et tous - et l'environnement à l'économie, voilà un défi de taille... en dépendent les générations futures.

²⁸<http://www.undp.org/french/focusareas/women.shtml>

²⁹Les Femmes et la politique en Afrique, Université de Laval, Canada, 2006

³⁰Inégalités de genre inhérentes à la division sexuelle du travail : exemple en milieu rural guinéen, Aurélie Godard, Véronique Petit, 2005

Genre en Action

Pour aller plus loin...

Ce bulletin (comme c'est aussi le cas pour la grande majorité des activités des femmes qu'il décrit), a été rédigé sous des contraintes de temps, de moyens et d'espace. Tout n'y est pas mentionné, et pour cette raison, nous attirons votre attention sur quelques éléments qui ne nous semblent pas assez approfondis : citons notamment les travaux de Nancy Folbre et de Diane Elson sur genre et économie, pour celles et ceux qui souhaitent creuser davantage la thématique.

Nancy Folbre (connue entre autre pour son ouvrage « De la différence des sexes en économie politique », Editions des Femmes, Paris, 1997, 238 pages) examine la question de l'évolution historique de la famille occidentale – analyse qui est de plus en plus pertinente aussi pour les familles dans d'autres pays –, en exposant les corrélations entre l'augmentation des coûts de l'éducation des enfants et la diminution du pouvoir des pères. Ainsi, il apparaît que cette diminution tend à réduire la natalité et incite certains hommes à fuir ces charges nouvelles sans contrepartie, en abandonnant femmes et enfants, les livrant ainsi à la pauvreté. Le pouvoir des pères sur les enfants, amoindri par le salariat des femmes, a été progressivement transféré aux mères : elles militent, avec succès, pour un accroissement de leur place dans la famille, un accès plus évident au divorce, et la garde des enfants. Néanmoins, ce nouveau pouvoir tend à se retourner contre elles, puisqu'il incite les hommes à se désintéresser de leur famille et à refuser d'assumer le coût de l'éducation des enfants.

Diane Elson (dont malheureusement peu de publications ont été traduites en français) insiste beaucoup sur le biais masculin des politiques économiques. Elle souligne le fait que bon nombre d'institutions publiques et privées chargées d'élaborer et de mettre en œuvre ces politiques, sont marquées par l'existence d'un favoritisme ou d'un parti pris au profit des hommes, révélés entre autre par les normes concernant le rôle de chaque sexe en vigueur dans ces institutions.

Selon elle, les politiques de libéralisation économique ont souvent servi l'élite ; le fait de se concentrer uniquement sur l'égalité des chances reviendrait à favoriser l'émergence de nouvelles élites et de nouvelles structures de pouvoir des grandes sociétés. On ne peut s'attaquer à la discrimination fondée sur le sexe simplement par à des interventions ponctuelles (ici, en accordant des droits de propriété; là, en consentant un crédit,...), car le problème exige des mesures plus globales (comme par exemple la budgétisation sensible au genre).

Elle a également étudié la question de la productivité des femmes : elles sont en effet souvent sources de gains de productivité, mais ces gains leur échappent. Elson cite le cas des ouvrières travaillant dans les zones franches, qui, certes, ont accès à des emplois, mais qui travaillent dans des conditions ne respectant pas les normes internationales en vigueur. De plus, cette augmentation du travail productif des femmes est réversible, notamment quand le pays évolue vers une exportation technologiquement plus sophistiquée.

Folbre et Elson insistent toutes les deux sur une meilleure reconnaissance de « l'économie familiale et sociale non rémunérée », et sur une meilleure répartition entre femmes et hommes de la charge que représente ce travail domestique et des soins non rémunérés et/ou sur une rémunération de ces tâches.

Pour prolonger la réflexion sur la thématique « genre et économie » et pour vous donner l'occasion de réagir à ce bulletin et faire part de vos idées et expériences, rendez-vous sur le forum sur le site de Genre en Action :

<http://www.genreenaction.net/spip.php?article6916>

coordination@genreenaction.net
www.genreenaction.net



**Merci à FEEDA Sénégal
pour les photos de ce bulletin !**

**Réseau Genre en Action
CEAN**

IEP de Bordeaux

11 allée Ausone
33607 PESSAC cedex, France

Bulletin n°8 - Avril 2009

Genre en Action

